



Communiqué de presse Pour diffusion immédiate

Des arbustes pour prévenir la prolifération des algues bleu-vert.

Sainte-Marie, le 14 août 2012 - Cet été, les riverains de certains lacs du bassin versant de la rivière Chaudière ont embelli et consolidé leurs bandes riveraines en y plantant près de 2200 arbustes et végétaux. Grâce à son programme d'achat groupé d'arbustes, le Comité de bassin de la rivière Chaudière (COBARIC) peut offrir aux associations de riverains de son territoire, des végétaux à un prix avantageux afin de revégétaliser les bandes riveraines et aider à prévenir la prolifération des algues bleu-vert.

En effet, dans l'optique de renaturaliser les berges des lacs, le COBARIC s'est associé aux Serres Saint-Georges afin d'offrir, à un prix compétitif, une sélection de végétaux de qualité, adaptés à la région. Le COBARIC est fier de la réponse positive des associations de riverains du territoire dont la commande a presque doublé par rapport à celle de l'an dernier. Cette année, ce sont les associations des lacs des Abénaquis (Sainte-Aurélie), Drolet (Lac-Drolet), Fortin (Saint-Victor), des Îles (Saint-Georges), Jolicoeur (Adstock), Poulin (Lac-Poulin), Raquette (Saint-Benoît-Labre), du Rat Musqué (Sainte-Cécile-de-Whitton) et des Trois Mille (Sainte-Cécile-de-Whitton) qui ont participé au programme.

Ainsi, en incluant les 6 254 arbres distribués en mai dernier, près de 8 500 végétaux ont pris racine dans les rives des plans d'eau du bassin versant de la rivière Chaudière cet été, et ce, dans le but d'améliorer la qualité de l'eau et des habitats fauniques, tout en apportant une touche d'esthétisme.

Rappelons que la végétation composant la bande riveraine est un filtre pour les fertilisants tels que le phosphore et l'azote puisqu'elle les utilise pour sa propre croissance. Les apports de nutriments au cours d'eau ainsi limités contrôlent la prolifération des algues et des plantes aquatiques et améliorent la qualité de l'eau.

Le COBARIC a pour mission d'organiser, dans une perspective de développement durable, la gestion intégrée de l'eau à l'échelle du bassin versant de la rivière Chaudière. Le COBARIC agit auprès des usagers de l'eau du bassin versant de la rivière Chaudière, afin de favoriser la pérennité de la ressource eau, par la concertation et la participation des usagers de l'eau du territoire.

-30-